C-20

Formulaire de demande de PERMIS CONSTRUCTION D'UN REFUGE EN MILIEU BOISÉ

Espace réservé à l'administration :			
Reçu par		Nº de demande :	

Date dépôt de la demande :	

1. Identification du lieu des travaux			
Adresse :			
# lot :		Matricule :	

2. Identification du propriétaire			
Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

3. Identification du requérant (si différent du propriétaire – fournir une procuration)			
Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

4. Description des travaux
Type de projet : ☐ Résidentiel ☐ Commercial ☐ Industriel ☐ Public ☐ Autre :_____
Nombre de chambre (s) à coucher : _____ Nombre d'étage (excluant le sous-sol) : _____ Occupation de la résidence :☐ Je déclare que l'occupation du bâtiment est occasionnelle et ne doit pas servir à des fins récréotouristiques ou d'hébergement.
Type de fondation : Un sous-sol est-il prévu? ☐ Oui ☐ Non ☐ fondation de béton coulé ou bloc à l'abri du gel ☐ reposant directement sur le roc ☐ dalle monolithique ☐ pilotis ☐ autre :_____
Superficie du bâtiment projeté:_____m.c. (max 20 m.c.) Hauteur du bâtiment projeté (à partir du sol fini): _____m
Superficie du terrain : _____ hectares
Revêtement extérieur : _____ Revêtement de toiture :_____
Écran végétal : _____
Installation sanitaire : _____

Date de début des travaux :	
Date de fin des travaux :	
Valeur des travaux :	$

5. Identification sur l'exécutant des travaux

☐ Entrepreneur licencié	☐ Propriétaire	☐ Gestionnaire de projet	
Nom de l'entrepreneur:		Nº de RBQ :	
Nom du responsable :		No NEQ	
Téléphone :			

6. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande

☐	Le cas échéant, vous devez déposer en même temps que votre demande de permis de construction pour le refuge en milieu boisé, la demande de certificat pour l'installation sanitaire, le cas échéant*. *Dans les cas où les installations sont déjà existantes, vous devrez fournir un rapport d'un professionnel attestant de la conformité des installations.*
☐	Certificat d'implantation signé et scellé par un arpenteur-géomètre, détaillé à l'échelle du ou des bâtiments projetés sur le terrain, incluant les porte-à-faux, les fenêtres en saillie, les servitudes et incluant également: - Les espaces naturels (déboisement prévu); - La topographie du terrain et l'identification des secteurs de pentes fortes; - La localisation de tout milieu humide ou hydrique. **La Municipalité vous rappelle qu'en l'absence d'un permis de construction, il est INTERDIT de débuter le déboisement de votre terrain.**
☐	Plans et devis à l'échelle des élévations de la construction comprenant : - Matériaux de revêtement pour les murs et la toiture; - Dimensions du bâtiment et des portes et/ou fenêtres - Les plans de chacun des niveaux de plancher, incluant le sous-sol; - Les quatre élévations avec le niveau exact du sol fini; - Une coupe type des murs montrant les matériaux utilisés - L'usage prévu pour chacune des pièces (cuisine, salon, chambre à coucher, salle de bain, etc.).
☐	Important : Des frais relatifs à la cession de terrains aux fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels représentant l'équivalent de 10 % de la valeur municipale du terrain visé par les travaux pourraient s'appliquer. Lorsque requis, acquittement des frais de parcs.
☐	Si applicable, la copie d'autorisation du ministère des Transports pour l'aménagement d'un accès donnant sur une route qui relève de la gestion de celui-ci, telle que les routes 125 et 335.
☐	Si applicable, les documents pertinents relatifs au P.I.I.A approuvés (voir le Règlement sur les PIIA, particulièrement pour les secteurs de forte pente, Village, Clermoustier : Prévoir des délais supplémentaires pour le traitement de votre demande, le cas échéant).
☐	Paiement des frais exigibles en vertu du règlement administratif en vigueur – **220,33 $**.
☐	Procuration du propriétaire, le cas échéant
	Durée du certificat : douze (12) mois

** Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier. Tous les documents indiqués devront être obligatoirement fournis.*

7. Déclaration du requérant

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la règlementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis.

Signature du requérant :	
Nom et prénom :	
Date :	

IMPORTANT :

- De fournir le présent formulaire ne vous autorise, en aucun temps, à entreprendre les travaux;

- Seules les demandes complètes seront acceptées;

- Vous devez prendre possession du permis AVANT d'entamer les travaux.

Chertsey

La Municipalité de Chertsey ne garantit pas que le présent formulaire soit à jour en tout temps et elle n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre le texte officiel et le texte apparaissant sur la version électronique du formulaire.